

A2MICILE 83
Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social : 66, Avenue Thales
83700 Saint -Raphael
489 899 633 R.C.S. FRÉJUS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et-un mars, à neuf heure trente, l'associée unique s'est rendue au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation verbale de la gérance.

La Société A2MICILE EUROPE, SAS au capital de 1 091 661,00 Euros, ayant son siège social sis 9, allée Cérès à 67200 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le numéro 508 974 128, représentée par Monsieur Joël CHAULET, en sa qualité de Président,

Propriétaire de la totalité des vingt (20) actions de cent (100) Euros chacune, composant le capital de la Société A2MICILE 83, associée unique de ladite société,

en présence de la société A2MICILE EXECUTIVE France représentée par Vincent CHAULET, présidente non associée,

Le Président constate que l'associée présente possède la totalité des actions composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R.223-18 du Code de commerce, ont été tenus à la disposition des associés au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'Assemblée.

L'Assemblée, à sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mode de consultation,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et affectation du résultat
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, approbation de ces conventions,
- Renouvellement du mandat de la présidence
- Pouvoirs.

Le Président donne ensuite lecture :

- du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'associée unique prend acte de la convocation verbale de la gérance. En conséquence, l'Assemblée, comprenant l'associée unique, sans exception, présente et propriétaire de la totalité des actions composant le capital social, déclare bonne et valable la convocation faite par la gérance à l'associée unique à l'effet d'y assister, sans qu'aient été observés les délais et modes légaux et statutaires de convocation, couvre expressément toutes irrégularités résultant de cette circonstance, et renonce à se prévaloir d'aucune nullité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve ledit rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 209.513,92 Euros.

Elle prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font ressortir un bénéfice d'un montant de 209.513,92 Euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	E.	209.513,92
<u>Report à nouveau</u>	E.	<u>698,17</u>
TOTAL DISPONIBLE	E	210.201,09
A titre de dividendes	E.	210.000,00
<u>Au report à nouveau</u>	E.	<u>201,09</u>
TOTAL AFFECTE	E.	210.201,09

Le paiement des dividendes serait effectué au siège social, à compter du jour de la décision de l'associée unique.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 210.000 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé enfin que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, éligibles ou non à l'abattement, se sont élevées à :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement (€)	Revenus non éligibles à l'abattement (€)
31/12/2023	-	71.000
31/12/2022	-	71.000
31/12/2021	21.200	31.800

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur l'absence de convention, de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve ledit rapport dans son intégralité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance décide de renouveler le mandat du président, Monsieur Vincent CHAULET, pour une durée déterminée, qui ne pourra excéder le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidence et par l'associée unique présente.

La société A2MICILE EXECUTIVE France
Représentée par son Président
Vincent CHAULET

Vincent CHAULET

✓ Certified by  yousign

La Société A2MICILE EUROPE SAS,
Représentée par son Président,
Joël CHAULET

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign

✓ Certified by  you sign

Bilan Actif

31/12/2024			31/12/2023
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
	Frais d'établissement		
	Frais de développement		
	Concessions brevets droits similaires	3 670,00	3 670,00
	Fonds commercial (1)	85 164,52	85 164,52
	Autres immobilisations incorporelles		
	Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
	Terrains		
	Constructions		
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.	4 521,04	4 521,04
	Autres immobilisations corporelles	12 155,01	10 901,99
	Immobilisations en cours		1 253,02
	Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		
	Participations évaluées selon mise en équival.		
	Autres participations		
	Créances rattachées à des participations		
	Autres titres immobilisés		
	Prêts		
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	4 562,00	4 562,00
	TOTAL (II)	110 072,57	19 093,03
			90 979,54
			90 621,30
	STOCKS ET EN-COURS		
	Matières premières, approvisionnements		
	En-cours de production de biens		
	En-cours de production de services		
	Produits intermédiaires et finis		
	Marchandises		
COMPTES DE REGULARISATION	Avances et Acomptes versés sur commandes		
	CREANCES (3)		
	Créances clients et comptes rattachés	277 737,06	23 255,42
	Autres créances	311 117,10	1 190,81
	Capital souscrit appelé, non versé		254 481,64
			309 926,29
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
	DISPONIBILITES		
		16 430,76	16 430,76
			44 148,34
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance		
	TOTAL (III)	605 284,92	24 446,23
			580 838,69
			372 735,72
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		
	Primes de remboursement des obligations (V)		
	Ecart de conversion actif (VI)		
	TOTAL ACTIF (I à VI)		
		715 357,49	43 539,26
			671 818,23
			463 357,02

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	2 000,00	2 000,00
	RESERVES		
	Réserve légale	200,00	200,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	698,17	337,85
	Résultat de l'exercice	209 513,92	71 360,32
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	212 412,09	73 898,17
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	65 599,11	94 051,85
	Emprunts et dettes financières divers (3)	69 894,00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	152 207,65	126 469,35
	Dettes fiscales et sociales	165 250,31	167 895,39
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	6 455,07	1 042,26
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	459 406,14	389 458,85
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	671 818,23	463 357,02
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		209 513,92	71 360,32
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		419 934,50	323 898,69
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			2 582,40
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Certifié conforme
Joël CHAULET

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière définies par le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **671 818 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Logiciels	de 1 à 3 ans
Installations, agencements	de 5 à 10 ans
Matériel et outillage	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau& informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	88 834,52					88 834,52
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	88 834,52					88 834,52
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 521,04					4 521,04
	Instal., agencement, aménagement divers	5 390,08		610,00			6 000,08
	Matériel de transport	2 798,36					2 798,36
	Matériel de bureau, mobilier	3 356,57					3 356,57
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 066,05		610,00			16 676,05	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations			136 580,00		136 580,00	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	4 562,00					4 562,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 562,00		136 580,00		136 580,00	4 562,00
TOTAL		109 462,57		137 190,00		136 580,00	110 072,57

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	3 670,00			3 670,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 670,00			3 670,00
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 521,04			4 521,04
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	4 759,95	153,13		4 913,08
	Matériel de transport	2 798,36			2 798,36
	Matériel de bureau, mobilier	3 091,92	98,63		3 190,55
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 171,27	251,76		15 423,03
TOTAL		18 841,27	251,76		19 093,03

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

--

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	2 183,75	23 255,42	2 183,75	23 255,42
	Autres	1 535,74	1 190,81	1 535,74	1 190,81
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	3 719,49	24 446,23	3 719,49	24 446,23
TOTAL GENERAL		3 719,49	24 446,23	3 719,49	24 446,23
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			24 446,23	3 719,49	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 562,00		4 562,00
	Clients douteux ou litigieux	31 537,27	31 537,27	
	Autres créances clients	246 199,79	246 199,79	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	626,39	626,39	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 423,86	13 423,86	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	285 893,19	285 893,19	
	Débiteurs divers	11 173,66	11 173,66	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	593 416,16	588 854,16	4 562,00
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	65 599,11	26 127,47	39 471,64	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	152 207,65	152 207,65		
	Personnel et comptes rattachés	113 123,94	113 123,94		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 176,37	50 176,37		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 950,00	1 950,00		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	69 894,00	69 894,00		
	Autres dettes	6 455,07	6 455,07		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	459 406,14	419 934,50	39 471,64	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		25 909,29			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		20,00	100,0000	2 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		20,00	100,0000	2 000,00

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Charges à payer		110 366
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS C.N.E. BECM_11899_00100_000201684_02</i>	39	39
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FACTURES NON PARVENUES</i>	606	606
Dettes fiscales et sociales <i>PROVISIONS POUR CONGES PAYES</i> <i>CH. SOC. S/ CP</i> <i>TA - FORMATION PRO. CONTINUE</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	88 465 13 776 6 434 1 045	109 720

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Produits à recevoir		17 815
Autres créances clients <i>CLIENTS FAE</i>	7 277	7 277
Autres créances <i>Produits à recevoir</i>	10 538	10 538

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION Tickets restaurants Pages jaunes 2009			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			